

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MISWA DISRUP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA
CARREFOUR COQIVOIRE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MISWA DISRUP »

Objet : Fournisseur de produits et services informatiques, Transformation digitale et dématérialisation de processus métier, Communication digitale, Multimédia, Formation, Conseils et Accompagnements. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA
CARREFOUR COQIVOIRE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M N'GUESSAN YAO GEORGES KEVIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00646 du 19/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05005/GTCA/RC/2023 du 19/01/2023

